



COMITÉ ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROPRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2022 EN PRÉSENTIEL ET PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents : M^{me} Geneviève Auclair, conseillère municipale et présidente du Comité (arrivée : 8 h 38)
M. Richard W. Dober, conseiller municipal (arrivée : 8 h 38)
M. Claude Laforest, citoyen
M. Marc Montembeault, citoyen
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du Comité

Invités présents : M^{me} Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale
M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale (départ : 10 h 19)
M. Serge Bournival, coordonnateur – Développement durable (arrivée : 10 h 04)
M^e Pierre-Yves Brouillette, juriste
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
M^{me} Nathalie Cournoyer, directrice des finances et trésorière
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Patrice Gingras, directeur – Génie (départ : 8 h 45)
M^{me} Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée
M. Marc-André Hould, attaché politique – Communication et relation de presse
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal (arrivée : 10 h 25)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
M^{me} Cindy Provencher, directrice, Fondation Trois-Rivières pour un développement durable (8 h 45 à 9 h 15)
M^{me} Nicole Rayiné Basanes, attachée politique – Relation avec la communauté
M^{me} Cynthia Simard, directrice – Communication et participation citoyenne
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
M. Luc Tremblay, conseiller municipal
M. François Vaillancourt, directeur général

Absences : M^e François Belisle, conseiller municipal
M. Jonathan Bradley, conseiller municipal
M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal
M. Patrice Dupuis, STTR
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
M. Jean Lamarche, maire
M. René Martin, conseiller municipal
M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique senior

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 8 h 38. M. Pierre Montreuil préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Geneviève Auclair reprend la présidence après le 3^e point.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre Montreuil fait la lecture de l'ordre du jour qui est adopté tel que modifié. Le point 6.4 est ajouté puis déplacé après le point 3, en début de rencontre.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Plan d'action de la politique environnementale

M. Dominic Thibeault présente, à l'aide d'un tableau rendu disponible sur le site SharePoint du Comité, et commente les actions réalisées, en cours de réalisation ou à venir pour l'année 2022 concernant la politique environnementale. Parmi les actions réalisées se trouvent entre autres la refonte du plan d'urbanisme et l'ajustement des mesures règlementaires de limitation de l'étalement urbain, la sécurisation des aménagements dans les espaces naturels afin de les rendre accessibles et l'embauche d'une ressource spécialisée en mobilité durable afin de réaliser un plan directeur. Le reste des actions sont en cours, à l'exception de la réalisation du Plan d'adaptation aux changements climatiques et du mesurage de l'indice de canopée qui ont été retardés en 2023 en raison d'une indisponibilité de main d'œuvre.

Les membres du Comité discutent de l'indice de canopée, des arbres plantés et à être planter sur rue ainsi qu'en milieu minéralisé, de la coupe des arbres en milieu urbain et de la qualité de l'air.

5. Présentation du niveau de service en matières résiduelles

M. Serge Bournival présente les détails de la distribution des bacs pour la collecte des matières résiduelles organiques. Énercycle est responsable de la distribution des bacs bruns ainsi que des paniers de cuisine. La livraison d'environ 42 000 bacs débutera le 9 janvier et ciblera les zones résidentielles sans conteneurs et les commerces assimilables. Les communications de la Ville ainsi que celles d'Énercycle travaillent en collaboration afin d'informer la population de l'avancement des actions à poser.

M. Dominic Thibeault ajoute que la distribution en hiver n'est pas idéale en raison de la collecte qui débute dès le mois d'avril. Il croit également que la diminution de la quantité de matières organiques envoyées au centre d'enfouissement devrait s'approcher des 3500 tonnes.

Les membres du Comité discutent de la production de gaz naturel à l'aide du compostage de la matière organique, de l'acceptabilité de la population de recevoir un bac brun, des avantages qu'elle pourra tirer de son utilisation et du plan de communication.

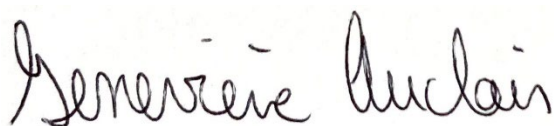
6. Les distributions de circulaires

M. Dominic Thibeault rappelle que lors de la séance du 5 avril 2019, les membres de ce Comité ont discuté des procédures judiciaires entre la compagnie Transcontinentale et la Ville de Mirabel concernant leur règlement régissant la distribution de circulaires. Depuis ce temps, la décision des tribunaux a été rendue, mais la Transcontinentale a porté la décision en appel. Depuis 2019, d'autres poursuites en lien avec la distribution de circulaires ont été entreprises, cette fois-ci contre la Ville de Montréal. M. Thibeault mentionne donc aux membres du Comité que la Ville attend toujours le résultat de ces procédures avant d'aller de l'avant avec tout projet en la matière.

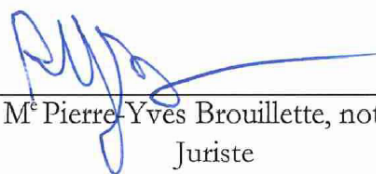
[...]

Levée de la séance

La rencontre se termine à 10 h 40.



Mme Geneviève Auclair
Présidente du Comité et conseillère
municipale



M^c Pierre-Yves Brouillette, notaire
Juriste